

Aide forfaitaire pour les salariés en situation de handicap ou perte d'autonomie

Vous êtes en situation de handicap ou en perte d'autonomie ? Nous sommes là pour vous soutenir. Le fonds social prévoyance de votre branche peut vous attribuer **une aide forfaitaire unique de 2 000 €**.



Conditions d'attribution

- L'assuré(e) doit :
 - Être salarié(e) et adhérent(e) à la prévoyance du régime mutualisé de la CCN Métallurgie.
 - Être dans l'un des 3 cas suivants :
 - avoir un taux d'incapacité \geq à 50%,
 - être détenteur de la Carte Mobilité Inclusion : carte priorité $<$ à 80 %,
 - être détenteur de la Carte Mobilité Inclusion : invalidité $>$ à 80 %.
- Le revenu fiscal de référence sur l'avis d'imposition doit être \leq 25 500 € par part fiscale.

Exemple : **un couple soit 2 parts fiscales.**

Le revenu fiscal de référence sur l'avis d'imposition est de 50 000 €. Le revenu fiscal par part fiscale est donc de 25 000 €.



Comment en bénéficier ?

1. Remplissez la demande d'intervention sociale (DIS) ci-après
2. Joignez les pièces justificatives demandées dans la DIS
3. Renvoyer l'ensemble de votre dossier à :

✉ **Malakoff Humanis**
Accompagnement social assurance
Pôle individuel
94120 Fontenay-sous-Bois

@ retour dossier.assurance@malakoffhumanis.com



Besoin d'aide ?

Nos équipes Accompagnement social vous répondent au :



39 96 (service gratuit + prix d'un appel local)

Demande d'intervention sociale

INDIVIDUELLE SIMPLIFIÉE - CONFIDENTIEL



Identité de la personne affiliée

CCN Métallurgie - PREVOYANCE

Nom*
 Prénom*
 N° de Sécurité sociale*
 Nom de jeune fille*
 Date de naissance*
 Adresse*

 Code postal*
 Ville*
 Téléphone fixe
 Téléphone portable
 (remplir au moins un numéro de téléphone)
 Email* @.....
 Célibataire
 Marié(e) Vie maritale ou lié par un PACS
 Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)
 depuis le []

en activité depuis le []
 Entreprise
 Adresse

 en maladie au chômage
 en invalidité en préretraite
 depuis le []
 en retraite depuis le []
 autre situation (préciser)
 reconnu par la CDAPH taux
 Institution de prévoyance
 Institution de retraite complémentaire

Identité du conjoint ou du compagnon (à compléter)

Nom
 Prénom
 N° de Sécurité sociale
 Nom de jeune fille
 Date de naissance
 en activité depuis le []
 Entreprise
 Adresse

 Téléphone

en maladie au chômage
 en invalidité en préretraite ou à la retraite
 depuis le []
 reconnu par la CDAPH taux
 Institution de prévoyance
 Institution de retraite complémentaire

RÉSERVÉ À L'INSTITUTION

Motif de l'aide : Aide aux personnes en perte d'autonomie ou en situation d'handicap

Enfant(s) et autre(s) personne(s)



Nom et Prénom	Date de naissance	À charge	Profession ou situation
.....	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
.....	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
.....	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Pièces justificatives à fournir

Cochez l'aide que vous souhaitez demander et retournez-nous ce document dûment complété et accompagné d'une photocopie des pièces justificatives cochées ci-dessous :

Je demande l'aide forfaitaire handicap ou perte d'autonomie

Documents à fournir :

- Le dernier avis d'imposition
- Le dernier bulletin de salaire
- Un relevé d'identité bancaire

En fonction de votre situation :

- La notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- La copie de la carte mobilité inclusion (CMI invalidité ou CMI priorité) le cas échéant

Les informations demandées dans le présent formulaire sont indispensables à l'étude du dossier. Il est rappelé que les aides sont facultatives, ponctuelles et étudiées au cas par cas. Toute demande donnera lieu à une réponse écrite.

Une seule demande sera recevable par foyer auprès de notre organisme de prévoyance.

Le demandeur certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés qui serviront de base à l'attribution d'une aide financière éventuelle.

Fait à le Signature obligatoire

Le formulaire complété et les justificatifs demandés sont à envoyer à :



Malakoff Humanis
Accompagnement social assurance
Pôle individuel
94120 Fontenay-sous-Bois



retourdossier.assurance@malakoffhumanis.com

Les informations sont toutes nécessaires pour votre organisme d'assurance membre du groupe Malakoff Humanis, responsable du traitement fondé sur son intérêt légitime aux fins de l'étude et l'instruction de votre demande d'intervention sociale. En cas de décision de refus, vos données sont conservées pendant 2 ans à compter du dernier contact émanant de votre part. En cas de décision favorable, vos données sont conservées pendant 5 ans à compter de la date du dernier paiement. En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit de demander l'accès, la rectification ou l'effacement de vos données, et de décider du sort de celles-ci, post-mortem. Vous disposez également d'un droit de vous opposer au traitement pour des raisons tenant à votre situation particulière, de limiter le traitement dont vous faites l'objet et d'un droit à la portabilité des données personnelles dans les limites fixées par la loi. Ces droits peuvent être exercés directement sur notre site via nos formulaires, par email à dpo@malakoffhumanis.com ou par courrier à Malakoff Humanis, Pôle Informatique et Libertés, 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 9. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données à caractère personnel accessible sur notre site internet. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).



MALAKOFF HUMANIS PRÉVOYANCE - Institution de prévoyance régie par le livre IX du Code de la Sécurité sociale - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 775 691 181 - Siège : 21 rue Laffitte, 75009 Paris. MUTUELLE MALAKOFF HUMANIS - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 784 718 256 - Siège : 21 rue Laffitte, 75009 Paris - Mutuelle membre du groupe Malakoff Humanis. INSTITUTION NATIONALE DE PRÉVOYANCE DES REPRÉSENTANTS (INPR) - Institution de prévoyance régie par les dispositions du Titre III du Livre IX du Code de la Sécurité sociale - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 352 983 118 - Siège social : 21 rue Laffitte 75009 Paris. MHN, MALAKOFF HUMANIS NATIONALE - Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° 339 358 681 - Siège social : 21 rue Laffitte, 75009 Paris. MALAKOFF HUMANIS RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE - Société anonyme au capital social de 40 058 220 € - Fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par le Code des assurances - Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 823 119 615 - Siège social : 21 rue Laffitte, 75009 Paris.

